



Un syndicat d'action

et pas de salon

SPP

PATS

J'adhère !



Adhérer à la CGT SDMIS c'est opter pour,

Un syndicat agissant pour un service public de qualité. La CGT porte des valeurs universelles de solidarité, de justice, d'égalité et de liberté entre les agents. Elle s'emploie pour améliorer la santé/sécurité au travail.

La CGT SDMIS est composée d'une équipe de SPP et PATS qui œuvre chaque jour pour vous représenter sur le terrain mais aussi dans les instances et commissions auprès de l'administration. Elle est au-devant des sujets nationaux et est une force motrice localement. Elle défend les agents comme personne, preuve à l'appui dans les PV des instances.

En soutenant la CGT SDMIS, votre cotisation permet :

- La prise en charge des frais de déplacements lors des manifestations (en 2020 10000€, en 2021 6000€)
- La prise en charge de **50%** des retenues sur salaire lors des grèves .
- Favoriser l'action syndicale de tous les jours ( tracts, fiches info, courriers, réunions compagnie d'info, site internet, réseaux sociaux ...)
- Accompagner et soutenir les agents en cas de litige.
- Former vos représentants aux différentes instances.
- Mets à disposition des avocats spécialisés dans les recours aux Tribunaux administratifs, judiciaires et dans le dommage corporel.

Grâce à votre mobilisation, la CGT SDMIS a conquis de nombreuses victoires. L'augmentation historique de **6% de la prime de feu, La prime covid**, l'embauche de 50 SPP d'ici 2023, le temps de travail 1h pour 1h, l'abaissement du taux horaire à 1489H/an pour le CTA avec un cycle, cela prouve que les combats se gagnent bien dans la rue! Aujourd'hui, de nouvelles luttes sont en cours notamment pour mettre **fin à la surcotisation** de la CNRACL, pour la revalorisation promise de IAT à **taux 5** pour tous les SPP, pour un cycle de travail et un recrutement conforme aux postes budgétés **1160 SPPNO**.

La CGT SDMIS est un syndicat de proximité qui a su évoluer avec son temps en répondant aux attentes de ses agents. En tant qu'adhérent tu es un ambassadeur de notre syndicat.

Devenez acteur de vos droits, rejoignez les membres de la CGT SDMIS ! Un grand MERCI fraternel !

Bienvenu !

La commission Exécutive

La CGT des agents du SDMIS  
contact@cgt-sdmis.fr



19 ave. DEBOURG 69007 LYON  
06.51.18.43.50



Un syndicat d'action

et pas de salon

SPP

J'adhère !

## Mes informations

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Centre : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

## Le tableau des cotisations mensuelles

Grade	Cot.	Après impôt*
SAP	7,0 €	2,4 €
CPL	7,5 €	2,6 €
CCH	8,5 €	2,9 €
SGT	9,0 €	3,1 €

Grade	Cot.	Après impôt*
ADJ	10,0 €	3,4 €
LTN 2cl	10,5 €	3,6 €
LTN 1cl	11,0 €	3,7 €
LTN hc	12,5 €	4,3 €

\* Les cotisations syndicales sont déductibles à 66% des impôts.



## Le Mandat de prélèvement

Reference unique de mandat

Type de paiement : Récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CGT SDMIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGT SDMIS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Créancier: CGT SDMIS

ICS

La CGT des agents du SDMIS, 19 Avenue DEBOURG, 69007 LYON

Nom du titulaire du compte à débiter :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

IBAN du compte à débiter:

IBAN : \_\_\_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_

Fait a : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 202

Signature



La CGT des agents du SDMIS  
contact@cgt-sdmis.fr



19 ave. DEBOURG 69007 LYON  
06.51.18.43.50



Un syndicat d'action

et pas de salon

PATS

J'adhère !

## Mes informations

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

## Le tableau des cotisations mensuelles

Grade	Cot.	Après impôt*
AA	7,0 €	2,4 €
AAP 2cl	7,5 €	2,6 €
AAP 1cl	8,5 €	2,9 €
AM	9,0 €	3,1 €

Grade	Cot.	Après impôt*
AMP	10,0 €	3,4 €
Rédac/Tech	10,5 €	3,6 €
Rédac/Tech P 2 <sup>ème</sup> cl.	11,0 €	3,7 €
Rédac/Tech P 1 <sup>ère</sup> classe	12,5 €	4,3 €

\* Les cotisations syndicales sont déductibles à 66% des impôts.



## Le Mandat de prélèvement

Reference unique de mandat

Type de paiement : Récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CGT SDMIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGT SDMIS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Créancier: CGT SDMIS

ICS

La CGT des agents du SDMIS, 19 Avenue DEBOURG, 69007 LYON

Nom du titulaire du compte à débiter :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

IBAN du compte à débiter:

IBAN : \_\_\_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_

Fait a : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 202

Signature



La CGT des agents du SDMIS  
contact@cgt-sdmis.fr



19 ave. DEBOURG 69007 LYON  
06.51.18.43.50